

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
de Présents : 13  
de Votants : 13

Vote : Pour : 13                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Jeudi 23 Janvier 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois janvier à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL

**Objet : Demande de subvention au titre de la DETR, exercice 2025, voirie dégradée.**

Monsieur le maire présente le devis établis par l'entreprise GUIPAL pour le renforcement des voiries communales Castelbou et La Gariette.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le devis d'un montant de 64 166.54 euros HT,
- Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2025 à hauteur de 30% au titre de la voirie locale,
- Dit que les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2025,
- Fixe comme suit le plan de financement :
  - Montant des travaux : 64 166.54 euros HT
  - Subvention DETR : 19 249.96 euros
  - Charge communale : 44 916.58 euros HT

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

